

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 00083
Numéro SIREN : 612 000 836
Nom ou dénomination : UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2020 sous le numéro de dépôt 16133



20200161332018

DATE DEPOT : 01/04/2020

N° DE DEPOT : 16133

N° GESTION : 1961B00083

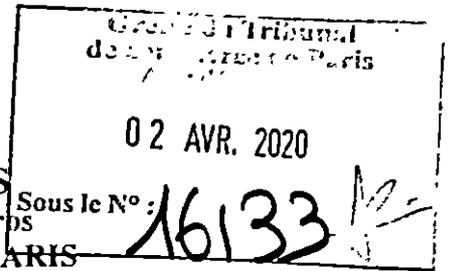
N° SIREN : 612000836

DENOMINATION : UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

ADRESSE : 2 RUE DE PHALSBURG 75017 PARIS

MILLESIME : 2018

.



UNION FIDUCIAIRE DE PARIS
Société anonyme au capital de 76 000 euros
Siège social : 2, rue de Phalsbourg - 75017 PARIS
RCS PARIS B 612 000 836

EXTRAIT

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 28 Février 2019**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 50 026.32 euros, décide que les sommes distribuables de 752 412,87 euros constituées comme suit seront réparties de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

1) Report à nouveau antérieur	€	702 386,55
2) Résultat de l'exercice	€	50 026,32

Total	€	<u>752 412,87</u>

Affectation proposée :

Report à nouveau	€	752 412,87

Total		<u>752 412,87</u>

L'Assemblée rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	<u>2016/2017</u>	<u>2015/2016</u>	<u>2014/2015</u>
Dividende net par action	0	0	0
Dividende total			
Dont éligible à l'abattement 40%			

certifié conforme

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

P. H. M.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Société anonyme au capital de 76.000 €



2 rue de Phalsbourg

75017 PARIS

□□□

RCS PARIS B 612 000 836 - NAF 6920Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018**

certifié conforme

P=1-17

Denis COCITO
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
75 boulevard Haussmann
75008 PARIS

Denis COCITO

COMMISSAIRE AUX COMPTES

75 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
Tél : 01 74 00 10 10
contact@gerec.eu

A l'Assemblée de la société UNION FIDUCIAIRE DE PARIS,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société UNION FIDUCIAIRE DE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié du principe comptable appliqué.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 février 2019



Denis COCITO
Commissaire aux comptes



UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

**2, rue de Phalsbourg
75017 PARIS**

**Comptes annuels et notes complémentaires
du 1er Septembre 2017 au 31 Août 2018**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	136 250	54 577	81 673	83 167	1 493	1.80
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	163 547	153 463	10 083	16 336	6 252	38.27	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 758		21 758	21 480	279	1.30	
Total II	321 555	208 040	113 515	120 982	7 467	6.17	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	68 248		68 248	95 476	27 228	28.52
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 349 030	134 008	1 215 021	977 373	237 648	24.31
	Autres créances	453 403		453 403	419 260	34 143	8.14
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	384 511		384 511	418 922	34 412	8.21	
Charges constatées d'avance (3)	47 068		47 068	42 929	4 139	9.64	
Total III	2 302 259	134 008	2 168 251	1 953 961	214 289	10.97	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 623 814	342 048	2 281 766	2 074 943	206 823	9.97	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 76 000)	76 000	76 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	301	301		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 630	7 630		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 759	2 759		
	Report à nouveau	702 387	685 498	16 889	2.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	50 026	16 889	33 137	196.21
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	839 102	789 076	50 026	6.34	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges		26 866	26 866	100.00
	Total III		26 866	26 866	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	279	272	8	2.80
	Emprunts et dettes financières diverses	9 772	9 991	219	2.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	677 313	582 783	94 529	16.22
	Dettes fiscales et sociales	631 193	566 015	65 178	11.52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 250	2 210	2 040	92.31	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	119 856	97 730	22 126	22.64
	Total IV	1 442 663	1 259 001	183 662	14.59
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 281 766	2 074 943	206 823	9.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 442 663 1 259 001

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-t 31/08/2017 12	Ecart N / N-t	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 476 890	4 900	2 481 790	2 456 137	25 654	1.04
Chiffre d'affaires NET	2 476 890	4 900	2 481 790	2 456 137	25 654	1.04
Production stockée			27 228	14 963	42 191	281.97
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 015	8 531	5 516	64.66
Autres produits			1 381	1 560	178	11.44
Total des Produits d'exploitation (I)			2 458 958	2 481 190	22 232	0.90
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			495 745	492 375	3 369	0.68
Impôts, taxes et versements assimilés			36 719	44 930	8 211	18.28
Salaires et traitements			1 260 143	1 285 248	25 105	1.95
Charges sociales			613 800	603 791	10 009	1.66
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 745	14 045	6 300	44.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			251		251	
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	8	4	53.60
Total des Charges d'exploitation (II)			2 414 407	2 440 398	25 991	1.07
I - Résultat d'exploitation (I-II)			44 551	40 792	3 759	9.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2018	12	31/08/2017	12
			Ecart N/N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 633	2 962	672	22.68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 633	2 962	672	22.68
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	3 633	2 962	672	22.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	48 184	43 754	4 430	10.13
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1	1	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	26 866		26 866	
Total VII	26 866	1	26 865	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 950		3 950	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		26 866	26 866	100.00
Total VIII	3 950	26 866	22 916	85.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	22 916	26 865	49 781	185.30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	21 074		21 074	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 489 457	2 484 153	5 305	0.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 439 431	2 467 264	27 833	1.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	50 026	16 889	33 137	196.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 633 2 962

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Evaluations des produits et en cours	8
Dépréciation des créances	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 23 967 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	23 967
Total	23 967

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	136 250		
Installations générales agencements aménagements divers	51 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	111 696		
TOTAL	163 547		
Prêts, autres immobilisations financières	21 480		279
TOTAL	21 480		279
TOTAL GENERAL	321 276		279

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			136 250	136 250
Installations générales agencements aménagements divers			51 851	51 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			111 696	111 696
TOTAL			163 547	163 547
Prêts, autres immobilisations financières			21 758	21 758
TOTAL			21 758	21 758
TOTAL GENERAL			321 555	321 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	53 084	1 493		54 577
Installations générales agencements aménagements divers	51 103	199		51 302
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 109	6 053		102 162
TOTAL	147 211	6 252		153 463
TOTAL GENERAL	200 295	7 745		208 040

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 493				
Instal.générales agenc.aménag.divers	199				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 375	2 678			
TOTAL	3 574	2 678			
TOTAL GENERAL	5 067	2 678			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 866		26 866		
TOTAL	26 866		26 866		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	133 757	251	0		134 008
TOTAL	133 757	251			134 008
TOTAL GENERAL	160 623	251	26 866		134 008
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		251	26 866		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 758	180	21 578
Autres créances clients	1 349 030	1 349 030	
Personnel et comptes rattachés	4 922	4 922	
Taxe sur la valeur ajoutée	123 223	123 223	
Divers état et autres collectivités publiques	11 938	11 938	
Groupe et associés	280 868	280 868	
Débiteurs divers	32 451	32 451	
Charges constatées d'avance	47 068	47 068	
TOTAL	1 871 259	1 849 681	21 578

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	279	279		
Fournisseurs et comptes rattachés	677 313	677 313		
Personnel et comptes rattachés	198 098	198 098		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 334	153 334		
Taxe sur la valeur ajoutée	278 045	278 045		
Autres impôts taxes et assimilés	1 716	1 716		
Groupe et associés	9 772	9 772		
Autres dettes	4 250	4 250		
Produits constatés d'avance	119 856	119 856		
TOTAL	1 442 663	1 442 663		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	9 772			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	37.9620	2 002			2 002

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	259 772
Autres créances	11 938
Total	271 710

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	279
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 262
Dettes fiscales et sociales	277 465
Total	436 006

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		47 068
Total		47 068
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		119 856
Total		119 856

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	8
Total	15